

# Saint-Claude **mag**

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-CLAUDE

[www.saint-claude.fr](http://www.saint-claude.fr)

N°63 - Sept.-Oct. 2017



**Les Sapeurs-Pompiers de Saint-Claude recrutent**  
**REJOIGNEZ-NOUS ! (page 8)**

**Dossier : La revitalisation de Saint-Claude**

Pages 4 et 5



Le duo musical romantico-pop « **Rose & Willy** » est venu clôturer la Semaine du Sport le 7 juillet dernier.



© @VDJ-Monique Henriet

Le champion cycliste **Alexis Vuillermoz**, lors du passage du **Tour de France 2017** dans son village natal le 8 juillet.



Ambiance rock avec le groupe « **Red Sparks** » au bar « **Chez Maurice** » lors de la **Fête de la musique** le 21 juin.



Initiation rugby pour les participants de la **Semaine du Sport** qui s'est déroulée du 4 au 7 juillet derniers.



Le **Monde des Automates** a ouvert ses portes le samedi 1<sup>er</sup> juillet, Place Jacques Faizant.



Saint-Claude était représentée lors de la **Fête du Neckar à Rottenburg** (Allemagne), les 24 et 25 juin derniers.



Visite guidée du nouveau **Musée polaire Paul-Émile Victor** à Prémamanon pour les participants des ateliers mémoire le 7 juillet.



Petits et grands ont participé à **Fête de la Maison de la Petite Enfance** organisée le 6 juillet.

3 Sommaire, Éditorial

4-5 La revitalisation de Saint-Claude

6 Actualités

7 Libre expression

8 Agenda

Chers Sanclaudiens,

### Où en sommes-nous avec l'hôpital ?

À la suite d'une multiplication de rencontres avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), celle-ci campe sur ses positions quant à la fermeture des services pédiatrie, maternité, chirurgie, hémodialyse. Seul bémol, le maintien des urgences, non pas pour faire plaisir à Saint-Claude mais pour arranger Lons-le-Saunier dont l'hôpital n'est pas en capacité d'accueillir nos 13 000 urgences annuelles.

Mais à quoi riment des urgences sans chirurgie ?

Quant à la maternité, « *on ne peut rester dans le statu quo* » selon Monsieur le Directeur Général de l'ARS approuvé en cela par Madame la Députée lors de la visite de l'établissement le 21 juillet.

Le statu quo, à ce jour, ce sont 360 mamans accouchées chaque année à Saint-Claude avec un indice de satisfaction de 100 pour 100 et zéro incident depuis des décennies.

« *Il ne faut pas attendre un accident* » dit l'ARS. Quel accident ? Préféreraient-elle les accidents de la route ou dans l'ambulance ?

Pour la dialyse, un dialysé « lourd » (deux tiers des dialysés) devra faire 23 000 km par an au lieu d'être soigné à Saint-Claude. Inhumain !

Pour la pédiatrie, nos bébés valent apparemment moins que ceux de Lons-le-Saunier.

Tout cela pour des raisons comptables. Et lorsque nous proposons des pistes d'économies, alors nos interlocuteurs se transposent sur le terrain de la sécurité. Il y a toujours de bonnes excuses. « *Qui veut tuer son chien l'accuse de la rage* ». Il faut faire disparaître Saint-Claude de la carte sanitaire hospitalière et les prétextes succèdent aux prétextes. Personne n'est dupe. Sans relâche nous développons nos arguments, mais il n'est de pire sourd que celui qui ne veut entendre.

Si notre hôpital a des faiblesses et il en a, la solution n'est pas de l'euthanasier mais de renforcer ses équipes médicales ce qui accroîtra son attractivité et son activité. C'est une question de volonté mais celle-ci n'existe pas chez les décideurs de la santé publique.

Pour nous le combat continue, tellement il est inimaginable de voir quasiment disparaître cet hôpital en fermant ou en réduisant à la portion congrue les deux tiers de ses services. J'ai demandé à Monsieur le Préfet et Monsieur le Directeur de l'ARS d'organiser début septembre une table ronde avec toutes les parties prenantes : entreprises, élus locaux, médecins, personnels, comité de soutien... Initiative non suivie par la Préfecture, qui n'a pas la compétence hospitalière, c'est vrai, mais qui devrait cependant être concernée par l'impact économique.

### ...et avec la ligne SNCF Oyonnax/Saint-Claude

La Direction territoriale SNCF Auvergne/Rhône-Alpes a acté conjointement avec la Région du même nom, la suppression de la ligne Oyonnax/Saint-Claude au 10 décembre prochain. Cette information nous a été annoncée par un courrier du 20 juillet émanant de la Direction territoriale SNCF Bourgogne/Franche-Comté. Et ce, en dépit de notre déplacement à Dijon l'année dernière et des multiples interventions que j'ai pu faire tant auprès de la SNCF que des deux Régions ; en dépit également des interventions de la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT) et de l'Association pour la Promotion des Voies Ferrées Jurassiennes (APVFJ). Rhône-Alpes décide de fermer la ligne à cause de l'état de « *dégradation avancée de l'infrastructure* » et des sommes importantes à investir.

Mais qui a laissé la ligne se dégrader sinon la Région Rhône-Alpes qui a en charge son entretien ?

Un peu facile aujourd'hui de se défilé. Cette Région va investir 264 millions d'euros pour sauver des centaines de kilomètres sur son territoire mais pour nous qui avons besoin de 12,5 millions d'euros sur trois ans pour remettre à niveau huit kilomètres de voies entre Oyonnax et Dortan : rien.

Alors que le Gouvernement veut privilégier la rénovation des petites lignes et que deux Français sur trois y sont favorables, nos deux régions semblent superbement l'ignorer ou pour le moins nous ignorer.

J'ai écrit au Président de la Région Auvergne/Rhône-Alpes avec demande de rendez-vous. Aucune réponse. Quant à la Présidente de Bourgogne/Franche-Comté, elle a répondu qu'elle n'interviendrait pour la partie Dortan/Saint-Claude, que si les Communautés de communes et le département du Jura, dont ce n'est pas la compétence, participaient. J'ai donc écrit à ces collectivités. À ce jour, je n'ai reçu aucune réponse de leur part.

Hôpital et ligne SNCF constituent-ils un projet commun, concerté et machiavélique de mise à mort de tout un territoire ?

Jean-Louis MILLET



**Saint-Claude Mag**

N°63 - Sept.-Oct. 2017

Hôtel de Ville - BP 123

39206 Saint-Claude Cedex

Tél. 03 84 41 42 43

[www.saint-claude.fr](http://www.saint-claude.fr)

Directeur de la publication : Jean-Louis MILLET

Conception graphique : PC01.fr

Photo de couverture : Centre de Secours Principal de Saint-Claude

Photos : Ville de Saint-Claude - DR

Impression : Estimprim

Tirage 6 000 exemplaires

Dépôt légal à parution. ISSN 1268-7634

Imprimé sur papier certifié PEFC, imprimerie labellisée Imprim'Vert



# La revitalisation de Saint-Claude :

Depuis 2016, la Ville de Saint-Claude est lauréate d'un programme régional de revitalisation des Bourg-Centres dont l'objectif est de lutter contre la perte d'attractivité des petites villes qui, comme Saint-Claude, jouent un rôle important dans la structuration du territoire Haut-Jurassien, en ce qu'elle propose aux habitants l'accès aux services et équipements les plus courants (lycée, commerces, services de santé, culture et sport...).

S'entourant d'expertises, Saint-Claude établit une programmation sur plusieurs années qui vise à redonner du dynamisme à Saint-Claude, en travaillant sur l'aménagement urbain, le logement, ou encore l'accès aux services et aux commerces, pour une ville plus attractive, fonctionnelle et agréable à vivre.

## QUELS SONT LES PROJETS PRÉVUS ?

### 🕒 2018 - La requalification de la rue du Pré-Rue du Marché

Pointé comme une priorité, le projet de requalification de l'artère commerçante emblématique de la Ville est en phase finale d'étude avant travaux. Afin que les aménagements soient pérennes, il aura été nécessaire d'anticiper les travaux des réseaux (eau, assainissements, télécom...). Le réaménagement de la rue est programmé en 2018, avec pour objectifs de développer la qualité de l'espace public, d'aménager des cheminements piétons accessibles, qualitatifs et sécurisés, de répondre aux besoins de stationnement mais de façon hiérarchisée et organisée.

### 🕒 2019 - Le projet « *Faubourg-Berges de Bienne* »



© Benoît PASQUIER

Motivé par la lutte contre les inondations, ce projet, mené en partenariat avec le Parc naturel régional du Haut-Jura, s'appuiera à la fois sur des études hydrauliques et sur des études d'urbanisme pour intégrer dans le quartier, des aménagements de la rivière qui permettront à la fois de limiter les inondations, mais aussi de valoriser les berges de Bienne en créant un nouvel espace vert et des nouveaux cheminements au bord de l'eau. Ce projet complexe fait l'objet de concertation avec les habitants et les partenaires afin d'en préciser l'ambition.

### 🕒 Et après ? Une étude de programmation pour des projets à moyen-long terme

La ville travaille avec un cabinet d'étude pour affiner sa stratégie à vingt ans pour Saint-Claude, en s'appuyant sur l'avis de tous les habitants de Saint-Claude. Les vrais changements prennent du temps et la Ville souhaite, avec les habitants, faire des choix pertinents et réfléchis pour l'avenir.



Quelle Place du 9 avril 1944 souhaiteriez-vous ?

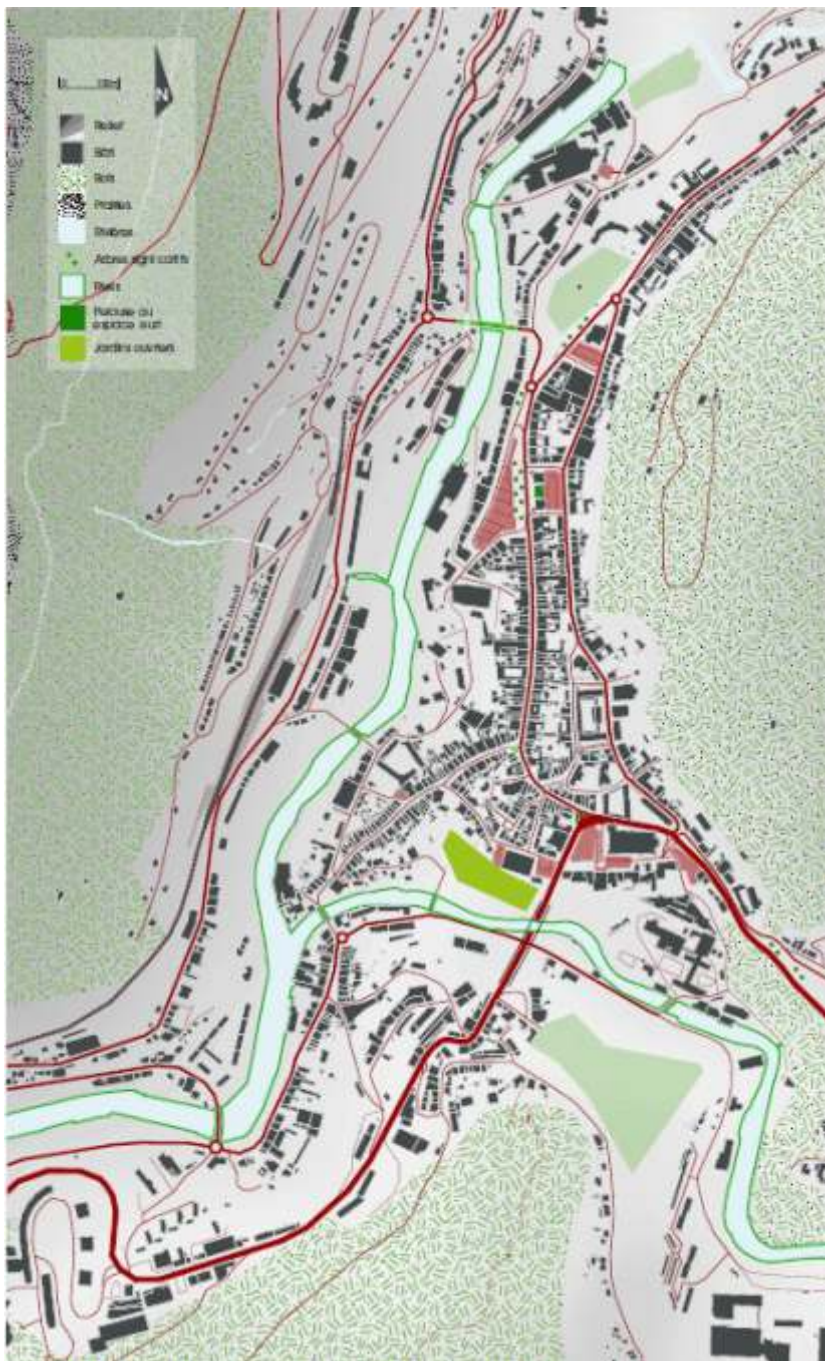
# pour une ville plus attractive

## DONNER VOTRE AVIS, VOUS INFORMER

La Ville a choisi d'accorder une grande importance à l'information et la concertation, c'est pourquoi une Maison du Projet sera inaugurée prochainement au 9 rue de la Poyat.

Ce lieu permettra de centraliser l'information sur les projets en cours et sera un espace d'accueil et de concertation des habitants, d'animation autour des projets, de rencontre et de travail pour les différents partenaires (bureau d'étude, services de l'État, commerçants...).

**Retrouvez les jours et horaires des permanences ouvertes au public sur le site Internet de la Ville de Saint Claude : [www.saint-claude.fr](http://www.saint-claude.fr) ou par téléphone au 03 84 38 11 25.**



### L'appel à Manifestation d'intérêt régional

#### « *Revitalisation des Bourg-centres* » de la région :

- ▶ 40 communes lauréates dans la Région, 6 dans le Haut-Jura
- ▶ Un financement régional :
  - 750 000 euros par Bourg lauréat de la Région Bourgogne-Franche-Comté
  - 60 % de l'Étude de programmation subventionnée

*Les 6 bourgs lauréats dans le Haut-Jura sont accompagnés par l'ingénierie du Pays du Haut-Jura et du Parc naturel régional du Haut-Jura.*

# Équipement de caméras individuelles pour la Police municipale

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017, la Police municipale de Saint-Claude est dotée d'un tout nouvel équipement : une caméra individuelle que les agents de police portent systématiquement pendant toute la durée de leur service.



Cet équipement répond aux trois grands objectifs du décret n°2016-1861 du 23 décembre 2016 :

- la prévention des incidents au cours des interventions des agents de la Police municipale.
- le constat des infractions et la poursuite de leurs auteurs par la collecte de preuves, dans le cadre d'une opération judiciaire.
- la formation et la pédagogie des agents de la Police municipale.

Ainsi, il est désormais possible d'établir quel a été le comportement des uns et des autres. C'est donc aussi un outil déontologique qui responsabilise administrés, comme policiers. En effet, le champ d'application de

l'utilisation des caméras individuelles comprend tous lieux du territoire communal, y compris dans un domicile privé si nécessaire.

À noter que le responsable et les agents désignés du service, les officiers et agents de police judiciaire de la Gendarmerie Nationale, les agents des services d'inspection générale de l'État, ainsi que les agents chargés de la formation des personnels et le Maire peuvent accéder aux données dans le cadre d'une procédure judiciaire, administrative ou disciplinaire, ou encore pour des actions de formation.

**Renseignements :**  
**Police municipale**  
**Tél. 03 84 45 62 29**

## Contrat de Réussite Éducative

Parents, enfants, jeunes étudiants de Saint-Claude : le Contrat de Réussite Éducative (CRE) fait aussi sa rentrée !



### Parents, professeurs, éducateurs :

Vous pensez que votre enfant aurait besoin d'une aide extérieure et individuelle pour l'accompagner durant quelques mois dans son parcours éducatif ?

Vous aimeriez qu'il reprenne confiance en lui ? Qu'il apprenne à mieux s'organiser, à devenir plus autonome dans son travail, à mieux se concentrer ? Qu'il retrouve le goût d'apprendre ?

Vous aimeriez qu'il s'ouvre à de nouvelles activités artistiques, sportives, culturelles ?

☛ Vous pouvez contacter le coordonnateur afin qu'il vous informe plus en détails sur le dispositif et les conditions d'accompagnement, et qu'il présente votre demande à l'équipe de professionnels qui décidera si votre enfant pourra être pris en charge.

**À savoir :** le CRE n'est pas un dispositif d'aide aux devoirs ou de soutien scolaire, mais de développement et de valorisation de compétences, de savoirs-être et d'ouverture sur l'extérieur.

### Jeunes étudiants âgés de 16 ans minimum, scolarisés sur Saint-Claude :

Vous voulez apporter votre aide à un jeune, l'aider à surmonter ses difficultés ? Vous avez le sens du relationnel, du partage, de la pédagogie ?

Vous souhaitez avoir une première expérience professionnelle, acquérir des compétences éducatives, confirmer une orientation vers un métier de l'éducation ou du socioculturel ?

Vous souhaitez gagner un peu d'argent tout en faisant vos études ?

☛ Vous pouvez contacter le coordonnateur pour prendre un rendez-vous afin qu'il vous informe plus en détails sur le tutorat et déposer votre candidature.

**À savoir :** Les tuteurs bénéficient d'un appui et d'un suivi de la part du coordonnateur dans leur mission d'accompagnement et d'une formation d'au moins six heures par un professionnel du milieu éducatif.



Ainsi, grâce à ce dispositif, ce sont en tout dix-huit jeunes de quatre à seize ans habitants à Saint-Claude qui ont pu bénéficier d'un accompagnement individualisé durant l'année scolaire 2016-2017.

**Renseignements :**  
**Hôtel de Ville - Service Enfance Jeunesse**  
**Benoît Pasquier, Coordonnateur du Contrat de Réussite Éducative**  
**Tél. 06 07 45 00 73**  
**Mail : benoit.pasquier@mairie-saint-claude.fr**  
**www.saint-claude.fr**

## Révision des listes électorales



### AVIS AUX ELECTEURS

Les inscriptions sur les listes électorales sont possibles en  
Mairie – Service Population – Tél. 03 84 41 42 43  
jusqu'au 30 décembre 2017 à 12h.

Toutes les informations sur : [www.saint-claude.fr](http://www.saint-claude.fr)

# Libre expression des élus

## Majorité

### Mépris et égoïsme

« *Selon que vous serez puissants ou misérables, les jugements de Cour vous rendront blancs ou noirs* ». Chacun connaît cette morale d'une célèbre fable de La Fontaine : « *Les animaux malades de la peste* »

Force est de constater que les décisions prises tant en ce qui concerne l'hôpital que la ligne SNCF Oyonnax/Saint-Claude, plus que des décisions, sont de véritables condamnations. Condamnations d'autant plus faciles que les « autorités » qui décident prennent de très haut les représentants de petites villes comme la nôtre, lesquels ne sont ni écoutés ni entendus. Le mépris ou le faux intérêt pour nos arguments sont les attitudes que nous constatons.

Les autorités préfèrent prêter l'oreille à nos parlementaires, lesquels, à une exception près, ne nous défendent pas, bien au contraire, ou font semblant de le faire en s'affichant de manière intéressée dans les manifestations pendant une campagne électorale. Tout se passe en famille entre « gens bien » et chacun peut conseiller les « autorités » comme il l'entend... sur notre dos. Il n'y a pas de place pour les petits élus. Vous comprendrez combien, dans ces conditions, il est difficile de faire triompher l'intérêt d'une région.

Par ailleurs, les décideurs ne subiront jamais les conséquences de leurs décisions, puisqu'ils rejoindront tôt ou tard les grandes métropoles dans lesquelles ils habitent et où ils trouveront

pour leur confort tous les hôpitaux qu'ils souhaitent et les TGV dont ils ont besoin. Après eux, le déluge. Qu'importe l'impact sur tout un secteur, où ils ne vivent pas ou si peu et qu'ils ne veulent pas connaître. Cet égoïsme insupportable de nos interlocuteurs se traduit en nous par un sentiment d'extrême injustice.

Pour défendre sa région, il faut d'abord l'aimer. On nous prend pour gens de peu mais notre détermination est totale, parce que nous aimons, nous, notre belle contrée.

### Groupe majoritaire

## Opposition

**Retrouvez l'actualité du groupe d'union de la gauche sur :**

**<https://saint-claude.info>**

## Les Sapeurs-Pompiers de Saint-Claude recrutent

## REJOIGNEZ-NOUS !

### Journée Portes Ouvertes

**Samedi 30 septembre**

**à partir de 10h30**

Centre de Secours Principal de Saint-Claude

Inauguration par les autorités, passage en revue, remises de diplômes de grades et de médailles, suivi de l'ouverture au public pour la visite des locaux opérationnels.

Il sera proposé différentes activités pendant cette journée :

- ⊕ démonstration de secourisme
- ⊕ démonstration du Groupe de Secours en Milieu Périlleux
- ⊕ exposition photos : les pompiers d'hier à aujourd'hui
- ⊕ manœuvre de secours routier avec désincarcération
- ⊕ manœuvre incendie
- ⊕ manœuvre des Jeunes Sapeurs-Pompiers
- ⊕ maquette feu de cheminée

- ⊕ animations pour les petits
- ⊕ simulateur de conduite
- ⊕ simulateur d'explosion
- ⊕ voiture tonneau

Un point Accueil sera à la disposition des personnes souhaitant se renseigner.

Animations – Buffet & buvette

Entrée gratuite - **VENEZ NOMBREUX !**

Renseignements : 03 84 45 12 32

[www.jurapompiers.fr](http://www.jurapompiers.fr)

### Marche Bleue organisée par la Ville de Poligny

**Dimanche 1<sup>er</sup> octobre**

Affrètement d'un bus gratuit de cinquante places pour les personnes domiciliées à Saint-Claude ou dans l'une des communes rattachées et âgées de soixante ans et plus.

Départ de la Grosse Pipe à 11h45.

Sur place, goûter et animations.

Renseignements et inscriptions au CCAS

1, rue Rosset - Tél. 03 84 41 42 52

### Octobre Rose

Dans le cadre de la campagne nationale de prévention contre le cancer du sein :

**Mercredi 4 octobre à 18h**, Espace Bavoux-Lançon : conférence grand public gratuite  
Thèmes abordés : Dépistage – Prise en charge et parcours de soins – Présentation du service de gynécologie et de l'unité ambulatoire de chimiothérapie de l'hôpital de Lons.

**Samedi 7 octobre** : Marche Rose – Deux parcours de randonnée de 7 et 12 km au départ du parvis du Musée de l'Abbaye (départ 8h30).

Stands d'informations, podium d'animations, essai de vélos électriques, buvette.

Un tee-shirt offert aux 150 premiers inscrits.

Inscription à partir du 27 septembre au CCAS ou sur place :

5 € - 1, rue Rosset - Tél. 03 84 41 42 52

## Agenda

### FÊTES / FESTIVALS

#### Samedi 16 septembre

Carnet de Bal – Cie Le Bus Rouge  
Banquet et bal  
À 21h, à la Maison du peuple

#### Samedi 21 octobre

Papanosh + Colin Vallon  
Festival JazzContreband  
À 21h, à la Maison du peuple

### EXPOSITIONS

#### Samedi 16 et dimanche 17 septembre

Journées européennes du Patrimoine  
• visites commentées des stalles de la cathédrale

Samedi et dimanche de 13h30 à 17h30.

• exposition « Les Monuments historiques de Saint-Claude »  
Cathédrale – Visite libre.

• exposition « Résistance et déportation »

Place Louis XI, samedi et dimanche de 14h30 à 18h30.

Plus d'informations sur :

[www.journeesdupatrimoine.fr](http://www.journeesdupatrimoine.fr)

Organisation et renseignements :

Service Événementiel

tél. 03 84 41 42 62

#### Jusqu'au 30 septembre

Exposition d'Aline Aymard  
Aquarelle, peinture  
Au Caveau des artistes, accès par l'Office de Tourisme

Entrée libre et gratuite

Renseignements : Service

Événementiel – tél. 03 84 41 42 62

#### Du 7 au 28 octobre

Exposition de Daniel Léger dit Parsi  
Peinture

Au Caveau des artistes, accès par l'Office de Tourisme

Entrée libre et gratuite

Renseignements : Service

Événementiel

tél. 03 84 41 42 62

#### Du 4 novembre au 2 décembre

Exposition de Michel Colombin  
Peinture, encre de chine  
Au Caveau des artistes, accès par l'Office de Tourisme  
Entrée libre et gratuite  
Renseignements : Service Événementiel  
tél. 03 84 41 42 62



### SPECTACLES / CONCERTS

#### Vendredi 15 septembre

Lancement de saison – à 18h30  
LÉON! (danse) – à 21h  
À la Maison du peuple

#### Samedi 30 septembre

Das Kapital + Ar Ker  
Concert  
À 21h, à la Maison du peuple

#### Mercredi 11 octobre

« O/40 » – Olivier de Benoist  
Spectacle humoristique  
À 21h, au Palais des Sports  
Billetterie à partir du lundi 11 septembre sur place au Service Événementiel (1<sup>er</sup> étage de l'Hôtel de Ville) ou en



ligne sur : [www.saint-claude.fr](http://www.saint-claude.fr)

Tarif normal : 30 €

Tarif réduit : 27 €

Tarif « place visibilité réduite » : 25 € (sous réserve de mise en vente de ces places)

#### Samedi 14 octobre

Peemaï  
Musiques traditionnelles de l'Asie (concert en 2 sets)  
À 21h, à la Maison du peuple

#### Dimanche 15 octobre

Concert Jeunes Solistes  
Augustin Lipp, marimba  
Tjasha Gafner, harpe  
À 17h, à la Salle des Fêtes de Saint-Claude  
Billetterie à l'entrée des concerts  
Tarifs : 12 €/adulte – 5 €/enfant  
Organisé par l'association Les Concerts Pierre-Bernard



#### Vendredi 20 octobre

L'Avare – Cie Haute Tension  
Théâtre  
À 20h30, à la Maison du peuple

#### Samedi 28 octobre

The Very Big Experimental Toubfri  
Orchestra + Loïc Lantoine  
Concert  
À 21h, à la Maison du peuple

#### Vendredi 17 novembre

Arcadian - Concert  
À 21h, au Palais des Sports  
Billetterie à partir du mardi 17 octobre sur place au Service Événementiel (1<sup>er</sup> étage de l'Hôtel de Ville) ou en ligne sur : [www.saint-claude.fr](http://www.saint-claude.fr)  
Tarif normal : 30 €  
Tarif réduit : 27 €  
Tarif « place visibilité réduite » : 25 € (sous réserve de mise en vente de ces places)

#### Vendredi 8 décembre

« 1<sup>ère</sup> consultation » – Issa Doumbia  
Spectacle humoristique  
À 21h, au Palais des Sports  
Billetterie à partir du mercredi 8 novembre sur place au Service Événementiel (1<sup>er</sup> étage de l'Hôtel de Ville) ou en ligne sur : [www.saint-claude.fr](http://www.saint-claude.fr)  
Tarif normal : 30 €  
Tarif réduit : 27 €  
Tarif « place visibilité réduite » : 25 € (sous réserve de mise en vente de ces places)

### CONFÉRENCE

#### Lundi 25 septembre

Conférence de rentrée  
« Antoine de Saint-Exupéry »  
À 18h30, à la Salle des Fêtes de Saint-Claude  
Inscriptions à partir de 17h30  
Organisée par l'Université Ouverte

#### Mardi 3 octobre

« Marc FORESTIER »  
Le docteur Napoléon Bavoux (1817-1893), ancien maire de Lajoux et Saint-Claude.  
Des Molunes au député du Jura.  
À 18h15, à l'Espace Bavoux-Lançon  
Organisée par les Amis du Vieux Saint-Claude  
En collaboration avec les Archives municipales de Saint-Claude  
[www.vieux-saint-claude.net](http://www.vieux-saint-claude.net)

### ANIMATIONS SPORTIVES

#### Samedi 16 et dimanche 17 septembre

La Forestière  
Toutes les informations sur : [www.la-forestiere.com](http://www.la-forestiere.com)

**Saint-Claude, ville et métiers d'art**  
Découvrez l'artisanat et l'art de Saint-Claude à travers une vidéo inédite.  
Rendez-vous sur la page d'accueil du site Internet : [www.saint-claude.fr](http://www.saint-claude.fr)